

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI



CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'AMSEP/ANAPEJ **SUR LE THEME « LE RÔLE DES SPE DANS LE DEPLOIEMENT DES POLITIQUES** **MIGRATOIRES DANS LEURS PAYS »**

16 - 17 avril 2019 à Nouakchott

Mauritanie

COMMUNICATION DE L'ANPE Mali

Présentateur : SIDIBE Bréhima Noumbary,

Journaliste/Communicateur,

Chef du Département Coopération Migration (DCM) de l'ANPE.

E-mail : sbnoumbary@anpe-mali.net ; sbnoumbary@yahoo.fr

Contact téléphonique : (+223) 76 45 49 27 - Bamako - Mali

Avril 2019

PLAN DE PRESENTATION

- ❖ **Présentation de l'ANPE ;**
- ❖ **Offre de services de l'Agence ;**
- ❖ **Cadre institutionnel de la migration au Mali ;**
- ❖ **Gestion de la migration professionnelle à l'ANPE ;**
- ❖ **Définition de la migration professionnelle ;**
- ❖ **Politique nationale de l'Emploi (1998) ;**
- ❖ **Politique nationale migratoire (2014) ;**
- ❖ **Expériences de l'ANPE en matière de promotion de la migration professionnelle ;**
- ❖ **Perspectives en matière de gestion de la migration professionnelle au Mali ;**
- ❖ **Coopération ANPE – OFII – APEJ pour l'insertion et la réintégration de migrants de retour de France ;**
- ❖ **Autres cadres de coopération et de partenariat pour la gestion de la migration professionnelle au Mali**

L'Agence Nationale Pour l'Emploi, le premier Service Public d'Emploi (SPE) du Mali, évolue sur le champ de la migration depuis plusieurs décennies, ceci conformément au rôle qui lui est dévolu par l'Etat en matière de promotion d'emploi.

Présentation de l'ANPE

L'ANPE est un Etablissement public à caractère administratif (EPA) doté d'une autonomie de gestion administrative et financière.

Elle est présente sur toute l'étendue du territoire national avec 11 Directions Régionales et 49 représentations locales dans les Cercles et les Communes du District de Bamako.

Sa mission principale consiste à contribuer à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) adoptée par le Gouvernement du Mali en 1998.

L'ANPE dispose également d'un Centre de Perfectionnement et de Reconversion (CPR) à Bamako avec des antennes dans certaines capitales régionales du pays et d'un Atelier Ecole à Kayes (AEK) destiné à la formation par apprentissage de jeunes analphabètes, néo-analphabètes, déscolarisés ou non scolarisés des pays du bassin du Fleuve Sénégal.

Offres de services de l'ANPE

- l'intermédiation (le rapprochement de l'offre et la demande d'emploi jusqu'au placement) ;
- la promotion de l'emploi (emploi salarié et auto-emploi) ;
- la formation pour l'insertion ;
- le perfectionnement et la reconversion des travailleurs en activité en vue de consolider les emplois existants ;
- la promotion de la migration professionnelle ;
- l'orientation, l'appui et l'accompagnement des migrants de retour en vue de leur insertion/réinsertion socioprofessionnelle ;

- l'appui conseil aux entreprises/employeurs en ressources humaines (identification des besoins de formation et de recrutement, renforcement des capacités, formation et perfectionnement des travailleurs, etc.) ;
- l'apprentissage pour analphabètes, néo-analphabètes, déscolarisés et non scolarisés à travers des formations de type DUAL et autres) ;
- la formation qualifiante et diplômante au profit des demandeurs d'emploi (jeunes diplômés demandeurs de primo-emploi ou en situation de chômage) ; des travailleurs en activité, entre autres.
- la contribution à l'information sur le marché du travail à travers des études, des enquêtes et la production de statistiques.

Cadre institutionnel de la migration au Mali

- Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine ;
- Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) ;
- Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME), depuis 1991 à la faveur de la Conférence nationale souveraine ; reconnu d'Utilité publique par le Gouvernement depuis 2009 ; plus de 60 Conseils de Base de par le monde ;
- Centre d'Informations et de Gestion des Migrations (CIGEM), créé en 2008 avec l'appui technique et financier de l'Union Européenne (UE), qui tend aujourd'hui à devenir un service rattaché du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine.
- Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM), de création plus récente mais aujourd'hui avec des Représentations dans presque tous les pays de résidence des Maliens vivant à l'étranger ;
- Fédération des Associations des Migrants de Retour (FAM)
- Association des Maliens Expulsés (AME)
- Organisation Internationale des Migrations (OIM)
- Office Français de l'Intégration et de l'Immigration (OFII) ;
- Enfin l'adoption par le Gouvernement de la république d'une Politique Nationale Migratoire (PONAM) en décembre 2014.

Gestion de la migration professionnelle à l'ANPE

Les questions de migrations sont de ce fait au cœur des dispositifs et visions de l'agence, qui, dans son Plan Stratégique de Développement, met un accent particulier sur la promotion de la migration professionnelle par la création d'un Département en charge de la coopération et de la migration.

La Politique Nationale de la Migration (PONAM) adoptée par notre pays le 03 septembre 2014 a, dans son axe stratégique sur la migration légale, fait des déclinaisons au Ministère de l'Emploi et la Formation Professionnelles (MEFP) afin qu'il fasse la promotion de la migration légale professionnelle.

Au regard de tous ces paramètres et en tant que structure opérationnelle en charge de l'intermédiation (mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi), l'ANPE constitue une actrice incontournable pour les thématiques liées à la migration professionnelle au Mali.

DEFINITION DE LA MIGRATION PROFESSIONNELLE

Pour un Service Public d'Emploi comme l'ANPE, lorsqu'on parle de migration professionnelle, il s'agit surtout de l'exécution d'un contrat de travail par un travailleur de nationalité malienne à l'extérieur du territoire national dans un cadre formel à l'issue d'un processus de sélection et de sécurisation de l'ensemble des parties prenantes au contrat grâce notamment à l'encadrement des services techniques de l'emploi, du travail et autres partenaires.

EXPERIENCES DE L'ANPE EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLE

C'est ainsi que 2009, l'ANPE a contribué à la mise en œuvre du programme de saisonniers Maliens en Espagne.

Déjà en 2009, suite à un accord bilatéral conclu en 2007 entre le Gouvernement du Mali et celui d'Espagne, relatif à l'envoi de travailleurs saisonniers agricoles, en collaboration avec d'autres acteurs (Ministère des Maliens de l'Extérieur, Ministère des Affaires étrangères, Centre d'Information et de Gestion des

Migrations –CIGEM- etc.) l'ANPE a pleinement participé au processus de réalisation de cet accord par la sélection des candidats ; leurs recrutement et formation ; le suivi et l'évaluation périodique du programme.

Elle a également joué un rôle déterminant dans le processus d'envoi de travailleurs nationaux dans d'autres pays de par le monde, notamment le Koweït, le Royaume d'Arabie Saoudite, l'Egypte, la Lybie, etc.).

En vue de capitaliser cette riche expérience, l'ANPE est engagée sur plusieurs fronts afin de faire de la migration professionnelle, donc légale, un levier de sa stratégie de promotion de l'emploi.

Atelier Ecole de Kayes (AEK). une initiative visant à juguler la migration dans les pays du Bassin du fleuve Sénégal (Mali – Mauritanie – Sénégal)

L'AEK est né de la volonté de trois partenaires à savoir l'ANPE, ex Office nationale de la Main d'œuvre, le Comité d'Immigration pour le Développement du Sahel (CIDS) et l'Energie De France (EDF), de la mise en place d'un dispositif pouvant prendre en compte d'une part les besoins de formation en mécanique, soudure, électricité et en gestion d'exploitation des migrants de retour, et d'autre part d'un système de société de services décentralisés (SSD) dans la zone du fleuve Sénégal se rapportant à l'électrification rurale, à la téléphonie rurale et d'autres services sous la poussée des immigrés ressortissants de cette zone.

En plus de ces activités régulières de formation par apprentissage notamment, l'AEK a signé un protocole d'accord avec le Consulat de France à Bamako, pour la formation de migrants de retour, singulièrement de la France dans des domaines tels que la teinture, la saponification, le maraîchage, etc.

L'Atelier Ecole de Kayes (AEK) est entièrement financé actuellement par le budget de l'ANPE.

Le Centre de Perfectionnement et Reconversion (CPR) de l'ANPE

L'AEK évolue aux côtés du Centre de Perfectionnement Reconversion (CPR) de l'ANPE dont la Direction est à Bamako avec des démembrements à Kayes, Sikasso, Mopti et Gao.

Le Centre reçoit, sur concours d'entrée, des auditeurs et autres apprenants des entreprises privées et parapublics.

Le CPR dispense également des formations à la carte et par apprentissage avec des organismes partenaires.

Les migrants potentiels et ou de retour bénéficient de tous ces dispositifs d'accompagnement au même titre que les autres citoyens.

Le Département Formation Promotion de l'Emploi (DFPE) ANPE

A travers son Département Formation Promotion de l'Emploi (DFPE), l'ANPE contribue seule ou avec d'autres institutions partenaires à l'insertion professionnelle des migrants de retour ou de migrants potentiels.

Les modules utilisés sont généralement ceux relatifs aux Techniques de recherche d'emploi (TRE) pour les primo-demandeurs ; Créez votre entreprise (CREE) pour les porteurs de projets et Gérez mieux votre entreprise (GERME) pour les promoteurs de PME/PMI déjà en activité.

Plusieurs dizaines, voire centaines de migrants de retour, voient ainsi leurs capacités renforcées à travers ces différentes activités de l'Agence, tant au niveau de Bamako qu'à l'intérieur du pays.

Désignation de Points focaux Migrations dans les structures opérationnelles de l'ANPE

Pour mieux s'outiller toujours dans le cadre de la migration professionnelle, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a institué des Points Focaux Migrations

dans toutes ses Agences régionales à Bamako et à l'intérieur du pays, soit 11 Agences sur l'ensemble du territoire national.

Toutes ces actions visent à favoriser l'accompagnement, l'insertion et ou la réinsertion de nos compatriotes vivant à l'étranger ou de retour au pays, ainsi que l'ensemble de nos usagers/clients, notamment les demandeurs d'emploi et les employeurs du privé ou du parapublic.

Dispositifs des migrations professionnelles à l'ANPE

L'Agence dispose depuis 2012 d'un Département Coopération Migration (DCM).

A ce titre, elle s'attèle à développer à court, moyen et long termes des actions visant à promouvoir la réintégration des migrants maliens de retour, mais aussi et surtout à favoriser le placement à l'international des demandeurs d'emplois (main d'œuvre qualifiée, diplômés...).

Cette stratégie fait qu'aujourd'hui l'ANPE et l'ICMPD (Centre International Pour le Développement des Politiques Migratoires) sont en partenariat dans le cadre de l'élaboration d'un Manuel de Gestion de la migration professionnelle au Mali, à l'instar d'autres pays déjà dotés d'un tel outil, notamment le Togo, entre autres.

Dans le cadre de l'élaboration de cet important outil d'information, d'orientation, de gestion et de conseils en matière de migrations professionnelles, l'ANPE et son partenaire ICMPD ont mené à ce jour au moins quatre activités de collecte, d'échanges et de partages et dont la dernière s'est tenue du **3 au 5 septembre 2018** à Bamako.

Elle visait la finalisation de la phase d'élaboration et la validation dudit Manuel.

Cet outil est à présent disponible et vient de faire l'objet d'une journée de dissémination le 25 mars dernier à Bamako.

Il constitue désormais un référentiel national en matière de promotion de la migration professionnelle pour l'ensemble des acteurs et intervenants.

Coopération ANPE – OFII - APEJ

Quant à la réinsertion des migrants maliens de retour de France, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) a signé une convention de partenariat avec l'ANPE et l'APEJ pour une réinsertion concertée au Mali des migrants maliens en situation irrégulière en France.

Ladite convention est traduite sous forme de programme en trois axes :

- La réinsertion sociale consistant à faciliter l'installation et/ou la prise en charge psycho-social du bénéficiaire au Mali ;
- L'appui pour la création d'entreprise ;
- L'accompagnement des jeunes diplômés maliens issues des universités françaises à travers leur placement en stage professionnel dans les entreprises maliennes.

Grâce à ce partenariat gagnant – gagnant, plusieurs dizaines de nos compatriotes ayant fait le libre choix de revenir au pays ont déjà bénéficié de subventions et de mesures d'accompagnement pour entreprendre des activités génératrices de revenus dans des domaines divers tels que l'embouche, l'agriculture, le maraîchage, entre autres.

Ladite convention de partenariat a été signée en novembre 2013 à la faveur d'un séjour du ministre français de l'intérieur de l'époque, Monsieur Manuel Valls à Bamako.

Elle est actuellement en cours d'évaluation afin de l'améliorer et de la renforcer, si possible, en y intégrant d'autres axes.

Aussi, depuis quelques années déjà l'ANPE a noué un partenariat fécond avec l'Association des Diplômés et Etudiants Maliens de France (ADEM).

Dans ce cadre, l'Agence participe régulièrement aux différentes activités initiées par cette association et ses partenaires, aussi bien au Mali qu'en France, notamment l'organisation de Salons et autres foras dans les Foyers de résidents maliens en France dans le but d'informer et de sensibiliser les Maliens de la Diaspora sur les opportunités d'investissement et d'insertion au Mali.

Autres cadres de coopération/parteneriat

L'ANPE est également un partenaire privilégié du CIGEM ; du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) ; du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) et du Bureau Formation et Emploi du Consulat de France à Bamako à travers notamment l'Atelier Ecole de Kayes (AEK).

En plus de ces différents partenariats, l'Agence entend véritablement faire de la promotion de la migration professionnelle un axe majeur de sa stratégie à moyen et long termes comme une alternative à la migration irrégulière, au chômage et au sous-emploi, notamment des jeunes.

C'est pourquoi, elle est actuellement très active sur la scène internationale au sein d'organisations telles que l'Association Mondiale des Services d'Emploi Publics (AMSEP) ; l'Association Africaine des Services d'Emploi Publics (AASEP) ; le Réseau Africain des Politiques et Services d'Emploi (RAPSE), dont le lancement a eu lieu en mai 2017 à Casablanca au Maroc ; le Protocole d'Accord signé avec Openclassrooms (une plateforme de droit français, intervenant surtout dans le cadre du renforcement de l'employabilité des demandeurs d'emploi), etc.

Je vous remercie.